

Périodique trimestriel

n° 31 - fév. 1994

Bureau de dépôt:
Bruxelles 4

Editeur responsable:
Claude De Broyer
Av. A. Rodin, 21
1050 BRUXELLES

L'ECHO de L'EGOUT

Périodique d'information
commun à:

la Commission
de Protection des Sites
Spéléologiques

la Commission Wallonne
d'Etude et de Protection
des Sites Souterrains

la Commission Bruxelloise
d'Etude et de Protection
des Sites Souterrains

REPORTAGE

PRIX SPA FOUNDATION.

- Les prix de la Spa Foundation ont été créés en 1984 à l'occasion du 400e anniversaire de l'exploitation commerciale des eaux de Spa.

- Pour la troisième période triennale (1990-1992), les prix couronnant une "contribution à l'étude des moyens de préserver contre toute pollution, les nappes aquifères souterraines, sources d'eau minérale naturelle destinée à la consommation, afin de protéger la santé publique.

- La première année, le prix d'un montant de 10.000 écus, réservé aux chercheurs du Bénélux a été attribué à MM. A. Dassarques et P. Biver, chercheurs à l'Université de Liège; la seconde année, le prix de 15.000 écus, réservé à un chercheur de la Communauté Européenne a été attribué à Me J. Gibert-Mousson, professeur à l'Université Cl. Bernard de Lyon I (L'Echo de l'Egout n° 29/1992 p 6).

- Pour 1992, le F.N.R.S. a procédé, le 5 novembre 1993, à la remise du prix d'un montant de 25.000 écus, réservé à un chercheur sans limitation géographique, à M. Ghislain de Marsily, professeur et directeur du Laboratoire de Géologie appliquée à l'Université Pierre et Marie Curie de Paris VI, pour ses recherches intitulées "Création de parcs naturels hydrogéologiques dans les aires de recharge de zones aquifères sélectionnées".

- Ses travaux portent depuis plus de 25 ans sur l'étude de l'écoulement des eaux souterraines. Initialement orientées vers la quantification des ressources disponibles, particulièrement en pays arides, ses recherches ont, depuis 20 ans, été surtout consacrées à la protection des eaux souterraines contre les pollutions d'origine anthropique. Il a beaucoup étudié le problème du stockage des déchets, en particulier nucléaires, et la pollution des nappes par les activités agricoles ou industrielles.

- L'ensemble de ses travaux lui a fait prendre récemment conscience de l'extrême vulnérabilité des eaux souterraines vis-à-vis de la pollution par les activités humaines, et de la lente dégradation de leur qualité à laquelle nous semblons nous résoudre, sans agir autrement que par des compromis. Les mesures d'urgence qu'il propose de prendre consistent à créer, dans des zones encore préservées des pollutions, des "Parcs Naturels Hydrogéologiques", où toutes les activités

humaines susceptibles de faire courir un risque à la qualité des eaux souterraines seraient définitivement bannies. Ces "Parcs Naturels" pourraient aussi être des réserves pour d'autres milieux à protéger, mais la préservation de l'eau en serait la fonction principale. Les eaux ainsi protégées seraient bien évidemment réservées en priorité à la production d'eau potable en distribution publique ou en bouteilles car les eaux minérales ou de source ne sont actuellement pas toujours suffisamment protégées pour que leur sécurité soit garantie à long terme. A l'heure où la politique agricole communautaire prône un certain gel des terres, il y a là une occasion à saisir pour créer de tels parcs, au lieu de laisser cette politique de gel se répartir aléatoirement sur la totalité du paysage.

- Il craint que si une politique de "Parcs Naturels Hydrogéologiques" n'était pas mise en oeuvre très rapidement dans les pays de l'Europe, il n'y aurait plus, dans quelques décennies, aucune eau souterraine ou superficielle qui ne puisse être consommée sans subir au préalable un traitement poussé.

Est-ce là le monde de demain que nous souhaitons laisser à nos enfants ?

Jean-Pierre BARTHOLEYNS



La mort à la pompe, gravure du 19ème siècle, extrait de "Le caupuscul" - Pierre Hubert 1984 qui illustre l'origine de la transmission du choléra.

Aimablement communiqué par le professeur Ghislain de Marsily.

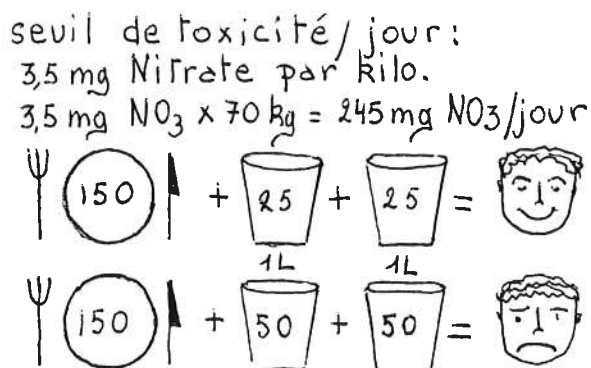
POUR LE WWF, SPA NE MANQUE PAS DE RE-SOURCES !

Forte de son expérience séculaire en matière de protection des aquifères, Spa Monopole a décidé de se mettre en partenariat avec le WWF pour lancer et soutenir une campagne sur le thème de la qualité des eaux souterraines en Belgique.

La nouvelle campagne du WWF a pour but d'informer et de sensibiliser, mais aussi d'instaurer un véritable dialogue entre les différents secteurs qui ont une part de responsabilité dans la pollution des eaux souterraines.

La campagne "SOURCES 1994" poursuit les recherches précédentes pour la protection des ressources en eau et fera encore largement appel aux jeunes. Elle s'inscrit également dans la volonté de la Commission Européenne et de son 5ème programme pour l'Environnement qui se veut sensibiliser tant les individus que les institutions et les entreprises pour les inciter à prendre en mains la gestion des ressources naturelles dans le cadre d'un développement durable.

La "source" est l'indicateur naturel par excellence de la qualité des eaux souterraines. La qualité des "sources" est indispensable à une bonne qualité de l'environnement. Les engrais, les pesticides, les boues de stations d'épuration épandus sur le sol, les pluies acides et les déversements de lisier et d'eaux usées apportent une grande quantité de nitrates et de nitrites dans les eaux souterraines. Une trop grande concentration de ces éléments dans notre eau potable et dans notre nourriture forment un danger réel pour la santé publique.



Lors du "World Day for Water", le 22 mars 1994, le WWF fera appel aux écoles primaires et aux mouvements de jeunesse pour effectuer des mesures de pollution simple telles celles des nitrates ou du PH, mais une analyse permanente s'impose afin de prendre les mesures nécessaires à la protection des eaux souterraines. Cela permettra ainsi d'évaluer les nouveaux instruments législatifs et l'application des arrêtés des décrets qui s'y rapportent. Ceci implique qu'une analyse devra se faire plusieurs fois par an, au même moment et plusieurs années de suite. Ainsi, le projet prévoit une deuxième analyse en octobre 1994. Les écoles secondaires et supérieures seront alors impliquées. L'objectif sera ici d'apprendre à ces étudiants, sur base des résultats de campagne, à développer un esprit critique pour comprendre la dégradation de l'environnement et ses causes.

Pour assurer le suivi de l'opération et l'appui pédagogique et surtout scientifique, le WWF a fait appel, pour la Wallonie, à

la Fondation Universitaire Luxembourgeoise (FUL).

C'est l'objectif que s'est fixé le WWF pour ne plus répondre aux pollutions mais les prévenir. Spa Monopole financera ce projet pendant trois ans, pour un montant annuel de cinq millions de francs.

Cela coule de source que grâce à Spa Monopole, un nouveau pas est franchi pour la protection des eaux souterraines, une de nos priorités en matière d'environnement.

Jean-Pierre BARTHOLEYNS

DECOUPE DE PRESSE

L'EAU SOUTERRAINE CONTRE LA SECHERESSE.

Le pompage des eaux souterraines pour subvenir aux besoins, toujours plus importants, en eau potable, c'est possible !

Le défi vient d'être relevé à l'instigation d'Alain Mangin hydrologue au laboratoire de Moulis (CNRS), par la société grenobloise "Hydrokarst", qui a installé neuf pompes au fond du gouffre de la Peyrère, près de Saint-Girons (Ariège).

Le Bureau des recherches géologiques et minières, qui soutenait l'opération, démontre ainsi que l'on peut donc exploiter les réserves d'eaux souterraines que renferme le sous-sol calcaire.

Dans la région Midi-Pyrénées, quatorze sites auraient déjà été repérés.

Reste toutefois que les experts se montrent très prudents face à de telles opérations, qui peuvent avoir des conséquences insoupçonnées : assèchement des sources, destruction des sites spéléologiques ... entre autres !

in "Le Pêcheur de France" n° 113 déc. 92 : p. 11.

TRAFIC DE CONCRETIONS.

On a beau répéter que les concrétions, sorties de leur milieu naturel, non alimentées en eau, se ternissent et perdent tout éclat, cela n'arrête pas le triste commerce qu'elles suscitent et les prix qu'on en offre n'arrêtent pas de grimper. A vous de juger.

"S.O.S. GUILIN. Un commerce lucratif, mais illicite, de stalactites de Guilin menace les grottes karstiques du plus beau paysage chinois. Depuis quelques années, un trafic de stalactites s'est installé un peu partout dans le monde, et même à Guilin, où trois boutiques avaient licence de vendre ces pierres, qui, sur le marché mondial, peuvent se vendre jusqu'à 180.000 dollars US! (1) La revue l'Environnement en Chine ne cesse de s'indigner devant la destruction de ce paysage féerique; les autorités ont beau être vigilantes, les explosions n'en continuent pas moins de retentir dans les grottes. Selon cette revue chinoise, les plus grands acheteurs sont les Japonais, qui sont en train de construire une forêt de pierres avec les stalactites de Guilin".

Extrait de "La Chine au Présent" p 64, octobre 1992.

(1) La source ne précise pas si c'est le kilo, la tonne ou la pièce

ACTIONS

TERRAINS KARSTIQUES ET PERMIS DE BATIR.

Faute d'information précise sur la nature du sous-sol de l'endroit, la Direction générale de l'Aménagement du Territoire et du Logement rend un avis favorable à la commune de Profondeville pour l'implantation du lotissement "BACQ" à Bois de Villers.

Au moment de bâtir, l'acquéreur de plusieurs parcelles a dû introduire une demande de modification de l'alignement du front de bâtisse, nécessitée par la présence de remblai à cet endroit du terrain.

La CWPSS, consultée au dernier moment par les pouvoirs publics qui s'inquiétaient de savoir si ce lotissement est bâtissable, a confirmé, sans hésitation, sur base de la documentation et des informations réunies pour l'Atlas du Karst Wallon - Province de Namur, le remblai d'une série d'anciennes dolines. Elle a également attiré leur attention sur l'éventualité de nouveaux effondrements, vu l'importance et la proximité du chanoir de la Fosse d'Odied (80 m de développement pour 37 m de dénivellation).

De plus, ce chanoir, qui est un regard sur une circulation d'eau souterraine, laisse supposer que d'autres galeries puissent exister jusqu'à l'aplomb des constructions envisagées.

NDLR : Ceci constitue une preuve supplémentaire démontrant l'intérêt de la vaste étude entreprise par la CWPSS et l'urgence de la voir publiée, afin que chacun, à tous les niveaux de décision, puisse en tenir compte et en tirer des conclusions visant la sécurité et l'économie

Jean-Pierre BARTHOLEYNS.

REMISE DU PRIX "V" POUR LE VOLONTARIAT.

A l'occasion de la Journée Internationale des Volontaires, l'Association pour le Volontariat a mis à l'honneur trois associations dont l'activité contribue à une meilleure qualité de la vie, grâce à l'action des volontaires.

La tâche du jury composé de sept journalistes des plus grands quotidiens et hebdomadaires ne fut pas facile, il dut délibérer sur 45 candidatures.

L'association "Continuing Care" s'est vue remettre le trophée et le premier prix de l'édition 1993 du Prix "V", la deuxième du genre. La Commission de Protection des Sites Souterrains a obtenu le deuxième prix offert par le Ministre-Président de la Communauté Française, tandis que "S.O.S. Solitude" remporta le troisième prix offert par la société BESIX.

Ces prix seront certes utilisés au mieux par les associations, mais que serait le milieu associatif sans les volontaires bénévoles qui l'animent et le rendent si dynamique. Grâce à eux, il constitue, dans différents domaines, une force non négligeable qui commence à être écoutée de la classe politique tellement ils sont convaincus du bien-fondé de leurs actions.

Encore merci à l'Association pour le Volontariat pour ce généreux "coup de main, c'est comme une poignée de main!".

Jean-Pierre BARTHOLEYNS

UNE PORTE POUR PROTÉGER LES CHAUVES-SOURIS DE RESTEIGNE.

Depuis le mois de septembre, les chiroptères vivent enfin en paix dans une grotte de la paroi de la carrière de la Lesse, à Resteigne. Il y a quelques mois, nous expliquions dans nos colonnes que les Naturalistes de la Haute-Lesse, un représentant de l'Institut des Sciences naturelles, ainsi qu'une personne du comité de défense de Resteigne avaient visité cette grotte, afin d'y recenser la population de chauves-souris. L'endroit, avait expliqué le spécialiste, est propice à l'hébergement des chiroptères, mais doit être protégé des spéléologues amateurs, ainsi que des écarts trop importants de températures.

Le temps de réunir les fonds nécessaires et les membres du comité de défense de Tellin, aidés par la commune, ont contacté des spécialistes. Ceux-ci sont venus installer une porte qui permet de réguler la température et, qui, par les ouvertures en son sommet, autorise le passage des volatiles, mais pas des perturbateurs.

Ph. C. In l'Avenir, 06.11.93

NDLR. La CWPSS a, en son temps, apporté son soutien au Comité de Défense et fourni une série d'informations pour la sauvegarde de cette petite cavité où la présence de chauve-souris a été observée en novembre 1992..

RESTEIGNE NE TE LESSE PAS FAIRE



ACTUALITE

EXPOSITION: "MONDE SANS SOLEIL"

Eric RONGE et Eric CLAES exposeront leurs photographies souterraines (noir et blanc et couleur) au Trefcentrum "Ten Weyngaert", Rue des Alliés, 54 à 1190 Bruxelles du 15 avril au 25 mai 1994.

Cette exposition que vous êtes cordialement invités à parcourir est ouverte de 10h à 20h.

Pour tout renseignements: tél: 02/346.11.27.

KARST ET HERBICIDE.

C'est le 27.01.1984 que l'Exécutif Régional Wallon adoptait, dans le cadre général de la Loi sur la conservation de la nature, un Arrêté interdisant l'emploi d'herbicides sur certains biens publics et notamment sur le bord des routes.

Deux constats ont été à la base de ces dispositions légales :

- l'intégrité du sol et de l'eau est menacée par les épandages d'herbicides;

ce premier constat trouve toute sa valeur lorsqu'on songe à la superficie des abords d'autoroute et à la quantité d'eau de ruissellement qu'elles collectent et drainent trop souvent en ligne directe vers des dolines et chantoirs⁽¹⁾

- le désherbage peut être pratiqué par des moyens mécaniques (fauchage tardif annuel, désherbage thermique, mulching, brossage, plantes couvre-sol).

L'objectif poursuivi est donc très clair : favoriser l'équilibre de la faune et de la flore par l'établissement de bandes refuges dans le domaine public.

L'emploi d'herbicides est donc rigoureusement interdit en Région Wallonne :

- 1) sur les accotements, talus, bermes et autres terrains du domaine public faisant partie de la voirie ou y attenant, en ce compris les autoroutes;
- 2) dans les parcs publics;
- 3) sur les terrains dont une autorité publique est propriétaire ou bénéficiaire (réserves domaniales, abords d'écoles publiques, ...);
- 4) sur les cours d'eau, étangs et lacs et leurs rives lorsqu'ils font partie du domaine public.



Dessin : Sandra de Pierpont
d'après une idée de J.-P. Bartholeyens

L'emploi d'herbicides est toutefois autorisé pour désherber:

- a) les espaces pavés ou recouverts de gravier;
 - b) les espaces situés à moins d'un mètre d'une voie de chemin de fer;
 - c) les allées de cimetières.
- sachez néanmoins que les sociétés de chemin de fer sont parmi les plus gros consommateurs d'herbicide;

En dehors de ces 3 exceptions, les pouvoirs publics qui utilisent encore des herbicides enfreignent donc la loi.

Restez donc vigilants.

⁽¹⁾ Domnages qu'il n'en soit pas de même en région karstique pour les sels d'épandage.

KARST ET AGRICULTURE.

En mai dernier s'est tenue à Mons la "Ferme de l'Avenir" : stands d'information, débats, expositions, matériel agricole et animaux, restauration saine et producteurs locaux ... une grande fête qui a permis la rencontre entre le grand public et les agriculteurs soucieux de la qualité de leur production, de la santé et de l'environnement.

Epinglons l'action de pétition et de marche pour exiger une loi européenne de limitation de la taille des élevages. En effet, les projets d'élevages (porcs, poulets ou lapins) de dimension industrielle se multiplient et, si de nouvelles techniques de litière entre autres permettraient à court terme de réduire les nuisances d'odeurs, rien n'existe pour éviter les graves retombées négatives sur l'environnement de tels élevages.

CAMPAGNE

1995 : ANNÉE EUROPÉENNE DE LA CONSERVATION DE LA NATURE.

Après l'Année Européenne de l'Environnement (AEE en 1987-88), 1995 deviendra, sous les auspices du Conseil de l'Europe, "l'Année Européenne de la Conservation de la Nature" (AECN 95).

"La conservation de la nature en dehors des zones protégées" est le thème choisi pour cette campagne 1995.

Pourquoi ? Parce qu'il est impératif que la protection de la nature et de la vie sauvage devienne un réflexe. Rien ne sert de créer des réserves naturelles que l'on finira par considérer comme des reliques exceptionnelles où l'on ne peut plus mettre les pieds. Il faut que nous soyons tous concernés par cette habitude et à tous les niveaux de décisions pour espérer des changements et une gestion efficace du patrimoine naturel qui nous a été confié. C'est-à-dire qu'il faut que la portée des décisions et des activités humaines soit appréciée en fonction des influences sur l'environnement naturel.

Il doit donc y avoir convergence et non conflit entre le développement économique et la protection de l'environnement, maintenant et pour l'avenir.

Bien que la priorité soit accordée aux communes, durant l'AECN 95, il n'y a pas de raison pour que le milieu associatif baisse les bras. A ce propos, la CWPSS rappelle qu'elle reste à la disposition des communes et bureaux d'études, puisqu'elle dispose d'une foule d'informations (Atlas du Karst Wallon), utiles dans les prises de décision en milieu karstique.

De son côté, la CWPSS souhaiterait pouvoir réaliser une recension de toutes les zones karstiques qui méritent un statut particulier de protection. La publication de cette étude et de sa cartographie locale nous semble de nature à offrir, aux "décideurs" de nouvelles idées de gestion et de protection.

Jean-Pierre BARTHOLEYENS

L'ENVIRONNEMENT, ÇA SE SOIGNE !

**Les médicaments périmés
sont des déchets dangereux.
Ils doivent être détruits
sans nuire à l'environnement**

**DEPOSEZ-LES
CHEZ VOTRE PHARMACIEN**



A L'INITIATIVE DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT
POUR LA REGION WALLONNE,
EN COLLABORATION AVEC L'ADESA
ET VOTRE PHARMACIEN



COLLECTEUR : BASTIN s.a. • 041/40.09.99 INFO : ADESA asbl • 067/88.36.11

NDLR :

"Soigner l'environnement", en poursuivant la collecte des vieux médicaments : oui bien sûr. C'est d'autant plus important en Wallonie que quantité de ceux-ci se retrouveraient dans une des trop nombreuses décharges en terrain calcaire. Un risque important de pollution en moins. La qualité de notre eau de consommation dont, rappelons-le, plus de 60% provient des terrains calcaires, se soigne aussi... sans médicament!

PUBLICATION

AUTOCOLLANTS

Cet autocollant de 8 cm de diamètre, dessiné par Franquin, sur fond vert, peut s'obtenir par versement de 20F + 15F au compte n° 000-1587381-73 de C.P.S.S.
Par 20 pièces, réduction de 10% au vendeur.



REVISION DES PLANS DE SECTEUR.

La revue "Environnement" consacre entièrement son numéro spécial de janvier 94 à la révision des plans de secteur. Il a pour titre "Pour préparer les plans du XXI^{ème} siècle".

Vous y trouverez une foule d'informations sur la révision partielle ou globale des plans de secteur : les principes à respecter, les critères d'appréciation, les contre-propositions, les procédures, la concertation, la protection et la sauvegarde des sites, le Plan Régional d'Aménagement du Territoire Wallon ...

De votre participation active à la révision des plans de secteur dépend notre environnement de demain et bien entendu l'avenir des sites karstiques.

Ce numéro spécial peut être obtenu en versant la somme de 98 F (80 F + 28 F de port) au compte n° 000/1587381/73 de la C.P.S.S.

A VOTRE SERVICE

COMMISSION DE PROTECTION DES SITES SPELEOLOGIQUES

Secrétariat permanent :

Av. A. Rodin, 21 - 1050 Bruxelles

Tél.: 02/647.54.90.

L'Echo de l'Egout est publié avec l'aide :
de la Commission communautaire française de Bruxelles-Capitale et de la Province de Brabant.

- * les articles signés n'engagent que les auteurs;
- * les articles publiés dans ce périodique sont "reproduction souhaitée", moyennant la citation exacte de la source et de l'auteur.

Dactylo : N. Dryvers

Mise en page et coordination : J.P. Bartholeyns

Collaboration : Sandra de Pierpont, P. Bouveroux, A. Reper.

A LA BOUTIQUE C.P.S.S.

	Prix de vente	Prix de membre	Frais port Belgique	Etranger
- Fascicule "Les Grottes" (1986)	40,-	36,-	20,-	60,-
- Affiche-poster "Grottes en Péril" (40 x 60)	60,-	54,-	56,-	60,-
- Poster didactique en couleur "Pollution d'un massif calcaire" (40 x 60)	60,-	54,-	56,-	60,-
- Affiche "Eaux souterraines et grottes en péril" (40 x 60)	60,-	54,-	56,-	60,-
- Affichette "Grottes en péril" (A4)	20,-	18,-	20,-	36,-
- Affichette "Faisons-nous de la Poubelgique" (A4)	20,-	18,-	20,-	36,-
- Autocollant signé Franquin	30,-	27,-	20,-	36,-
- Autocollant "balayeur"	20,-	18,-	20,-	36,-
- Brochure grand public "Eaux souterraines et grottes en péril"	110,-	100,-	32,-	60,-
- Brochure primaire "Grottes et eaux souterraines, trésors à protéger"	130,-	117,-	32,-	60,-
- Inventaire Pollution Couvin	400,-	360,-	56,-	100,-
- Inventaire Pollution Viroinval	400,-	360,-	56,-	100,-
- Réouverture de la Carrière de l'Alouette (dossier et plan)	100,-	90,-	32,-	60,-

10% DE REDUCTION (frais de port en sus) ACCORDES AUX MEMBRES C.P.S.S.

INVITATION A LA COLLABORATION

Une décharge en terrain karstique?
Un égout se déverse dans un chanoir?
Des concrétions massacrées par des vandales?
Une grotte menacée de destruction?
Un cas flagrant de pollution? ...

INFORMEZ-NOUS, réalisez un petit dossier, transmettez-le nous, ou mieux, venez nous le présenter. La réunion du premier mardi de chaque mois est ouverte à tous. Vous êtes les bienvenus dès 20h.

La C.P.S.S. est à votre disposition.

Ensemble, protégeons notre patrimoine.

Notre adresse : **C.P.S.S. Av. A. Rodin, 21**
1050 Bruxelles
Tél./fax : 02/647.54.90

SI CE POINT EST ROUGE, REGULARISEZ VITE VOTRE SITUATION !

Chers Membres et Amis,

Vous êtes très importants pour nous, car l'action que nous menons avec la C.P.S.S. n'existe que par vous.

La conviction qui nous pousse à agir pour la protection et la sauvegarde des eaux et des sites karstiques est soutenue par notre foi en vous tous et par un enthousiasme que nous espérons contagieux.

Vous qui n'avez pas encore renouvelé votre cotisation (voir point rouge en dernière page), c'est, nous le croyons, par oubli ou par négligence. Vous pouvez vite combler cette lacune en remplissant le bulletin de virement en annexe.

300 F membre adhérent (200 F pour les membres UBS)

400 F membre effectif (300 F pour les membres UBS)

1000 F pour les clubs et associations

Les dons de 1000 F et plus sont déductibles d'impôt.

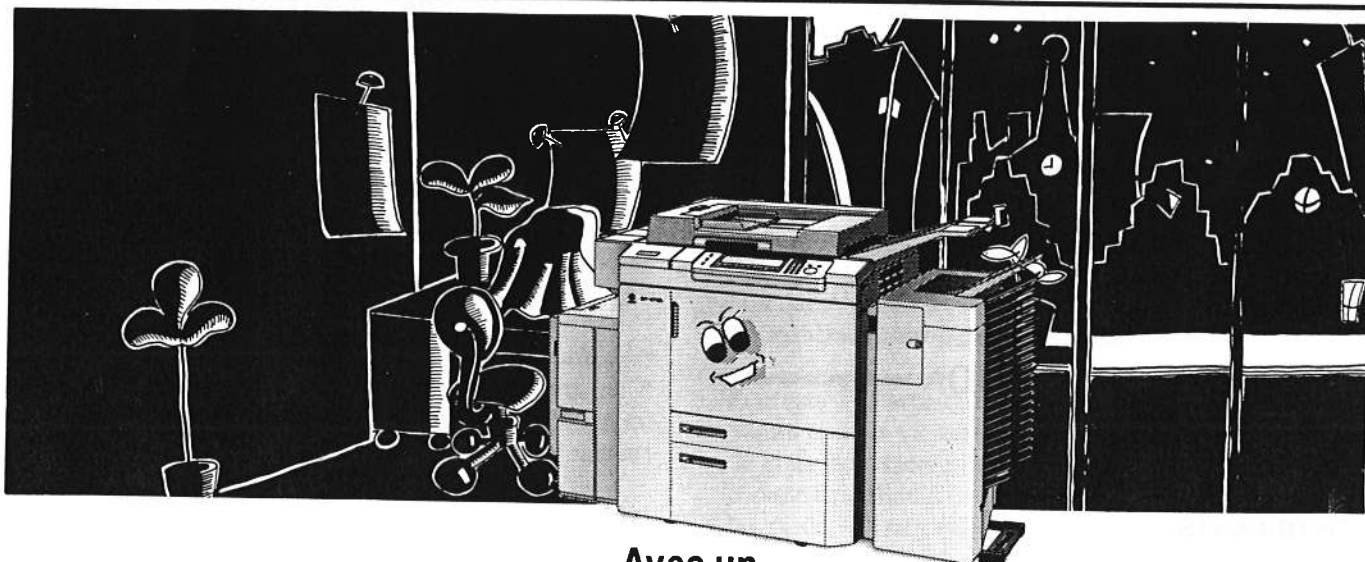
Cotisation à verser au compte 000/1587381/73 de la C.P.S.S.

Cette cotisation donne droit à:

- l'abonnement annuel à l'Echo de l'Egout
- 10% de réduction sur les achats à la Boutique C.P.S.S.
- pour les associations, prêt gratuit de l'exposition "Grottes en péril" et la mini- expo
- prêt gratuit de films, diapos et vidéocassettes
- accès gratuit à la bibliothèque C.P.S.S. et à la documentation spécifique.

C'est la meilleure preuve pour nous, de vos encouragements

Mille merci à tous.



Avec un **Travailleur de Force** à ses Côtés, on peut se permettre de se reposer.

Il y a le travail. Et il y a le plaisir. Il est d'usage de ne pas mélanger les deux. Sauf quand on a un équipement MINOLTA. Grâce à lui, travailler est devenu synonyme de plaisir. Prenez le copieur EP 9765 par exemple. Son large écran conversationnel facilite vraiment la vie. Surtout lors de travaux importants. Son exceptionnelle autonomie en toner et en papier augmente sa productivité en réduisant notablement les interventions de réapprovisionnement. Ajoutons à cela une vitesse de croisière de 76 copies A4/minute, une présentation de dossiers triés et agrafés irréprochable, la qualité légendaire des copies Minolta... et la vie au bureau va devenir un vrai paradis. C'est ce que nous appelons travailler en s'amusant.

MINOLTA. Notre priorité, votre satisfaction.

Minolta B.E. (BELGIUM) S.A.

Excelsiorlaan, 10 - 1930 Zaventem - Tél. : 02/720.96.70 - Fax : 02/720.09.71

